

COMMUNE DE NORGES LA VILLE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 DECEMBRE 2020

Présents : D. MAILLER, N. BERLAND, S. POITOUT, A. SAUTIER, Y. SPINNLER, S. LERONDEAU, H. LOUIS, M. RIMBAULT, J. MANENTI,

Excusés et ayant donné procuration comme suit : F. CARD à D. MAILLER, A. DUFOULON à A. SAUTIER, L. CAPDEVIELLE-PÉRÉ à M. RIMBAULT.

Absents excusés : A. ENGEL, C. HATEM, A. BECKER.

PROJET DE REVISION DU PLU :

Le Maire explique aux Membres du Conseil municipal qu'une révision complète du PLU est nécessaire pour le mettre en conformité avec les nouvelles exigences du SCOT et afin d'améliorer les besoins d'urbanisme sur toute la commune.

Pour réaliser cette révision il est important de mandater une entreprise qui devra respecter un cahier des charges qui accompagnera la consultation.

Le Maire lit ce cahier des charges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

CHARGE le Maire d'engager une consultation afin d'avoir une estimation des coûts.

REFECTION TOITURE DE L'ECOLE :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection de la toiture de l'école. Il ressort des devis présentés que le coût de cette opération s'élèverait à 59000 € TTC.

Le maire explique que le département autorise des demandes de subvention par projet. Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité

- Sollicite l'aide du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « appel à projet patrimoine communal »
- Sollicite La DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)

TRAVAUX ROUTE DE LANGRES :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet des travaux route de Langres. Il ressort des devis présentés que le coût de cette opération s'élèverait à 144000 € TTC pour la réfection de la route et 7200€ pour l'aménagement sécuritaire à l'entrée du village

COMMUNE DE NORGES LA VILLE

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité décide de demander les subventions suivantes:

- Département dans le cadre d'appel à projet voirie.
- DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).
- Amendes de polices.
- Autres

BIODIVERSITE/INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

Sur proposition de Yann Spinnler le conseil municipal décide à l'unanimité de mener ce projet en partenariat avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux) .

Cette prestation est gratuite .

Ce projet ne sera mené qu'en 2022 car les candidatures pour 2021 sont closes.

Yann Spinnler sera référent pour la commune.